Enjeux juridiques et fiscaux ?

Admical vous accompagne !

Informer, sécuriser, promouvoir :

Depuis plus de 40 ans, Admical met son expertise juridique et fiscale au service des praticiens du mécénat.

Entreprises

Organismes sans but lucratif

(association, fonds, fondation)

Personnes publiques

Notre expertise

- **Droit et fiscalité du mécénat** (fiscalité des entreprises et des particuliers, éligibilité au mécénat, mécénat de compétences, dons en nature, mécénat à l'international, contreparties et valorisation etc.)
- **Droit des associations, fonds et fondations** (fiscalité, fonctionnement, ressources autorisées, gouvernance, obligations administratives et comptables)
- **Obligations administratives et comptables** des entreprises mécènes et des OSBL
- **Technique contractuelle**

Un accompagnement personnalisé délivré par une équipe d'expertes dédiées

Deux juristes à temps plein, spécialisées en mécénat et droit des associations, fonds et fondation, répondent aux interrogations et enjeux des praticiens du mécénat, au plus proche de leurs besoins. Veille régulière et efficace, proximité avec les acteurs de terrain, connaissances pointues des pratiques : Admical garantit un accompagnement pertinent et efficace.

Une juriste référente attribuée afin de garantir un suivi clair et rigoureux de l'accompagnement dans le cadre d'une relation basée sur la confiance et la confidentialité

Modalités d'accompagnement

- Forfait d'accompagnement de 5h ou 10h pour des besoins réguliers
- Prestation sur devis pour un besoin précis et ponctuel

Prix de l'accompagnement sur demande

Admical

Les formules d'accompagnement

Admical vous accompagne !

Forfaits de 5h ou de 10 h d'accompagnement juridique

Vous avez des besoins juridiques réguliers ?

Les forfaits vous permettent de consulter votre juriste référente au gré de vos besoins, par mail, téléphone ou en rendez-vous. Vous êtes ainsi assurés d'avoir des réponses à toutes les questions pouvant émerger dans le cadre de vos opérations de mécénat.

Quelques exemples de questions juridiques :

- *La mobilisation d'auto-entrepreneurs rentre-t-elle dans le cadre du mécénat de compétences?*
- *Un reçu fiscal par salarié est-il obligatoire avec l'arrondi sur salaire?*
- *Quelles sont les nouvelles obligations légales applicables aux fonds et fondations?*

Accompagnement sur devis

Vous avez un besoin précis et ponctuel ?

Nous analysons ensemble vos besoins, et nous y répondons au cours d'une mission détaillée par devis. De l'écriture d'une note juridique à la création d'outils ad hoc ou de documents pédagogiques personnalisés, l'accompagnement sur devis permet de calibrer parfaitement notre service à vos attentes.

Quelques exemples d'accompagnement sur devis :

- *Création d'une grille de valorisation de contreparties*
- *Rédaction d'une note analytique sur le mécénat à l'international*
- *Révision et relecture de vos statuts*

Rendez-vous sur notre site internet

Un service à votre mesure !

L'**équipe juridique** d'Admical vous propose différentes formules d'accompagnement pour répondre au mieux à vos besoins.

Une juriste référente

Un service adapté à vos besoins

L'expertise et l'expérience de professionnels du mécénat

CONTACTS

Justine Neff, Responsable juridique : jneff@admical.org

Elise Cosson, Juriste : ecosson@admical.org

Admical